

Rapport de Barère, au nom du comité de salut public, sur les succès des armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle, d'Italie et des Pyrénées Orientales, en annexe de la séance du 5 prairial an II (24 mai 1794)

Bertrand Barrère de Vieuzac, Louis Antoine Léon de Saint-Just

Citer ce document / Cite this document :

Barrère de Vieuzac Bertrand, Saint-Just Louis Antoine Léon de. Rapport de Barère, au nom du comité de salut public, sur les succès des armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle, d'Italie et des Pyrénées Orientales, en annexe de la séance du 5 prairial an II (24 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 604-606;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27502_t1_0604_0000_23

Fichier pdf généré le 30/03/2022

sophie élèvent des autels à l'Être Suprême, souverain architecte de l'univers, père de la nature, reçois notre amour et notre reconnaissance, au milieu des merveilles que tu as créées, tu compteras désormais la France heureuse et libre.

Vive la République ! (1).

Mention honorable, insertion au bulletin, et admission de la députation aux honneurs de la séance.

36

« La Convention nationale, après avors entendu la lecture de la pétition du citoyen Tollin, habitant de la commune de Gorre, district de Jussey, département de la Haute-Saône, ainsi que celle d'un certificat de la municipalité de Gorre, attestant que ledit citoyen Tollin est âgé d'environ 104 ans, décrète que le citoyen Tollin, jouira, sur les fonds du trésor public destinés à cet effet, d'une pension annuelle et viagère de 500 liv., qui lui sera toujours payée six mois d'avance.

» Le présent décret ne sera imprimé que dans le bulletin de correspondance » (2).

37

Un membre [CHATEAUNEUF-RANDON], présente à la Convention nationale le portrait de Beauvais, représentant du peuple, mort des suites de sa captivité dans la ville rebelle de Toulon, fait en cire par le citoyen Apret, artiste de Montpellier. La Convention nationale le reçoit avec satisfaction, et décrète la mention honorable pour ce jeune artiste.

Un autre membre demande que le portrait de Beauvais soit placé dans le sein de la Convention.

Cette proposition est décrétée (3).

38

Plusieurs membres demandent la lecture du bulletin de la santé du brave Geffroy, protecteur de Collot-d'Herbois lors de son assassinat; le président répond que ce bulletin ne lui est

(1) C 305, pl. 1143, p. 3.

(2) P.V., XXXVIII, 105. Pas de minute. Décret n° 9280. Reproduit dans Bⁱⁿ, 6 prair. (suppl^t); Débats, n° 612, p. 63; Mon., XX, 556; J. Mont., n° 29; mention dans J. Sablier, n° 1338; Rép., n° 156; Mess. soir, n° 645; M.U., XL, 93; Audit. nat., n° 609; C. Univ., 6 prair.; J. Fr., n° 608; J. Perlet, n° 611; C. Eg., n° 645; Feuille Rép., n° 326; J. Paris, n° 510; S.-Culottes, n° 465; Ann. R.F., n° 177.

(3) P.V., XXXVIII, 105. Pas de minute. Décret n° 9282. Débats, n° 612, p. 62; Mon., XX, 556; M.U., XL, 93; Mess. soir, n° 645; J. Perlet, n° 610; J. Fr., n° 608; C. Eg., n° 645; Feuille Rép., n° 326.

pas encore parvenu, et que le Comité de salut public va en être informé (1).

(Applaudissements).

39

Enfin, un membre [TAILLEFER] demande que la Convention nationale soit instruite sur un nouvel attentat contre Robespierre (2).

TAILLEFER : Le bruit se répand qu'une nouvelle Corday a tenté d'assassiner Robespierre. (L'assemblée frémit d'indignation). Je demande qu'à l'instant le Comité de sûreté générale rende compte de ce qu'il sait à ce sujet (3).

Un membre du Comité de salut public [BREARD] répond que le rapport sur ce fait sera fait demain (4).

Le PRESIDENT : Le Comité de sûreté générale est maintenant occupé de cette affaire. Le monstre assassin a été arrêté; que la Convention calme ses inquiétudes, Robespierre n'a point été frappé; demain il sera fait un rapport sur ce nouvel attentat (5).

La séance est levée à trois heures trois quarts (6).

Signé, PRIEUR (de la Côte-d'Or), président; ISORÉ, BERNARD (de Saintes), PAGANEL, FRANCASTEL, LESAGE-SENAULT, secrétaires.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES

AU PROCÈS-VERBAL

40

BARERE : au nom du Comité de salut public : Citoyens, les armées de la République suivent avec succès les opérations sur les frontières. La chasse militaire qu'elles ont entreprise se continue à la fois sur la Moselle et sur la Sambre. L'armée du Nord a passé cette rivière et son approche seule a fait fuir les brigands coalisés. L'armée des Ardennes s'est emparée de Binche, et s'avance vers Mons. L'armée de la Moselle, en se plaçant à Arlon, continue sa

(1) P.V., XXXVIII, 106. Débats, n° 612, p. 65; M.U., XL, 95; Rép., n° 156; S.-Culottes, n° 464; J. Sablier, n° 1338; Audit. nat., n° 609; J. Perlet, n° 610; J. Fr., n° 608; J. Paris, n° 510. Voir ci-après, Annexe I.

(2) P.V., XXXVIII, 106. Débats, n° 612, p. 64; Rép., n° 156; M.U., XL, 95; Audit. nat., n° 609; J. Perlet, n° 610; C. Univ., 6 prair.; Mon., XX, 557; S.-Culottes, n° 464; J. Paris, n° 510.

(3) J. Fr., n° 609.

(4) P.V., XXXVIII, 106.

(5) J. Fr., n° 609.

(6) P.V., XXXVIII, 106.

marche, chassant devant elle les esclaves impériaux, comme le vent chasse la poussière.

Enfin, tandis que les armées de la frontière du Nord et des Ardennes et celle de la Moselle, préparent de nouvelles victoires plus éclatantes, l'armée d'Italie et celle des Pyrénées-Orientales ont des succès constants.

La gauche du col d'Italie s'est mise en possession du col de Fenestre, après avoir repoussé les Piémontais, et fait des officiers prisonniers.

Une division de l'armée des Pyrénées-Orientales s'est adjointe, par son courage, à votre commission pour la fabrication extraordinaire des armes et des boulets. La fonderie la plus célèbre de l'Espagne, celle qui a servi aux invasions espagnoles de l'année dernière, est en notre pouvoir (vifs applaudissements), et déjà la République s'est enrichie de masses énormes de fer, dont elle sait faire un si vigoureux usage.

Les nouvelles que je vais lire, insérées dans le bulletin, serviront à encourager de nouveau les armées de la République, et à prouver au peuple et à la Convention que, si nous déblayons l'intérieur de la France de cette tourbe atroce de conspirateurs royalistes et d'émissaires anglais, la campagne sera terminée avant l'époque fixée par la nature (vifs applaudissements).

(Barère donne lecture des lettres suivantes) :

[Les repr. près l'A. du Nord, au C. de S.P.; quartier g^{ai} de Nantes, 3 prair. II.]

Chers collègues,

Nous vous transmettons le compte rendu par les généraux de l'armée où nous sommes.

D'après les mouvemens concertés, d'après vos ordres, avec le général en chef Pichegru, et la réunion de l'armée des Ardennes avec la droite de l'armée du Nord, l'objet du général Desjardins, étant de déborder l'aile gauche de l'ennemi, de le presser sur son flanc, d'intercepter ses convois, et de gêner en tout sens ses communications, l'avis unanime de tous les généraux a été de passer la Sambre sur plusieurs points, de s'emparer des bois de Bonne-Espérance, de former une pointe sur la ville de Rinche, et de l'occuper.

Cette expédition a réussi au-delà de nos souhaits. Deux divisions partirent le 1^{er} prairial de l'abbaye de Lobbes que nous avions conservée malgré les efforts de l'ennemi, et se dirigèrent, l'une sur les bois de Bonne-Espérance, l'autre sur le Mont-Sainte-Genève. Deux autres divisions passèrent la Sambre, sur plusieurs ponts que l'on avoit jetés sur cette rivière.

Le mouvement général ayant commencé à 11 heures du matin, les colonnes se trouvèrent, vers les 5 heures, à la même aueur; les troupes légères qui précédoient les colonnes ayant successivement débusqué les postes avancés de l'ennemi, les trois divisions commandées par les généraux Despaux, Fromentin et Mayer, marchèrent au bois qu'occupoient les ennemis et, après une résistance assez vigoureuse, l'emportèrent au bout d'une demi-heure. Une forte pluie qui survint, et la nuit, empêchèrent qu'on ne poursuivît l'ennemi plus loin. L'armée bivouaqua toute entière sur le champ de bataille.

La position que l'on venait de prendre inquiétant singulièrement l'ennemi le força à prolonger sa gauche jusques du côté de Rouvoix; et le lendemain 2 prairial, l'ennemi résolut d'attaquer la position que notre armée avait prise. Pour ces effets, il dirigea plusieurs corps de cavalerie, tant sur notre droite que sur notre gauche, pour chercher à nous débusquer par la vivacité de ses attaques, des points essentiels dont nous nous étions emparés la veille. L'attaque de l'ennemi fut soutenue par de très fortes batteries qu'il avoit placées très avantagement.

Le feu commença à 8 h. du matin; l'ennemi poussa alors dans la plaine une cavalerie nombreuse qui fit plusieurs charges sur la nôtre, commandée par le général de brigade d'Hautpoul. L'ennemi songea alors à tourner le village d'Erquelines, pour prendre en flanc notre gauche. Le général de division Despaux ordonna à 3 bataillons de chasser l'ennemi de ce village, et de se mettre en position. Ces 3 bataillons exécutèrent ses ordres, et l'ennemi se retira.

Le but de l'ennemi étoit, sans doute, de nous attirer hors de notre position, dans la plaine, pour nous accabler ensuite par une nouvelle cavalerie, soutenue de toute son infanterie; la bonté des dispositions nous empêcha de donner dans le piège. Le général d'Hautpoul avec sa cavalerie, repoussa partout celle de l'ennemi. Notre cavalerie légère fit 3 charges vigoureuses, dans lesquelles un régiment de cheveau-légers fut presque entièrement sabré; deux pièces qui avoient été enveloppées furent dégagées à l'instant.

Les généraux Kléber et Fromentin présentant partout des têtes formidables d'infanterie, qui brûloient d'ardeur de charger, et les faisant soutenir par des batteries habilement placées, rendirent nuls les efforts de l'ennemi, qui, après un combat de 10 heures, fut obligé de se retirer dans sa position.

La demi-brigade, composée du 42^e bataillon du Calvados et du 2^e de Mayenne-et-Loire, sous les ordres du général Poncet, montra la plus grande intrépidité dans une sortie que lui fit faire le général Kléber, pour prendre en flanc sa batterie ennemie qui incommodoit beaucoup sur le centre, et qu'elle parvint à déloger, malgré la mitraille qui la cribloit de toutes parts.

Les généraux de division Mayer et Marceau attaquèrent de leur côté et repoussèrent l'ennemi de toutes parts.

La position dont notre armée s'est emparée dans la journée du 1^{er} prairial, et qu'elle a maintenue dans celle du 2, a fait connoître aux ennemis que si les républicains savent attaquer avec vigueur au besoin, ils savent tout aussi bien modérer leur impétuosité lorsqu'il s'agit de conserver une position avantageuse.

Les redoutes dont nous nous sommes emparés le 1^{er} prairial, nous servent comme si elles avoient été faites pour nous, les ennemis ne s'attendant guère à être attaqués de ce côté-ci.

Notre perte se monte à 300 hommes, tant tués que blessés; celle de l'ennemi peut s'évaluer à 12 à 1500 hommes au moins. L'artillerie légère a fait un prodigieux effet sur l'ennemi.

LEBAS, SAINT-JUST.

[Le g^{ai} JOURDAN, command^t en chef de l'A. de Moselle, au C. de S.P.; quartier g^{ai} à Wolckringen, 2 pair. II.]

Citoyens représentans,

Nous sommes arrivés aujourd'hui à Arlon sans difficulté. Le peu d'ennemis qui y étoient ne nous ont pas attendus. Notre avant-garde est à bivouaquer en avant de Heeschlin, sur la route de Neufchâteau, et elle a ordre de se porter demain à Anlier, où elle recevra de nouveaux ordres; c'est-à-dire, qu'elle passera plus en avant si elle ne trouve pas de trop grands obstacles. Je marcherai avec elle, et le corps d'armée nous suivra. Je laisserai à Arlon la division du général Hartry, pour qu'elle s'oppose à ce qui pourroit venir de Luxembourg et du pays de Trêves, et pour qu'elle protège nos convois.

JOURDAN.

[Le g^{ai} CARBONNIE, command^t en chef de l'A. des Ardennes, au C. de S.P.; quartier g^{ai} à Thuin, s.d.]

Citoyens,

Il est bien flatteur pour moi d'avoir à vous entretenir des nouveaux succès de l'armée des Ardennes: l'ardeur avec laquelle elle combat nos ennemis, la valeur dont elle donne tous les jours de nouvelles preuves, sont au-dessus de tous éloges. J'ai fait, le 1^{er} de ce mois, un mouvement qui m'a parfaitement réussi. En voici le résultat :

J'ai passé la Sambre, la division de droite est à Fontaine-Lévêque, celle de gauche, est à Binche. J'ai pris l'ambulance de l'ennemi; j'ai fait charger quantités de voitures remplies de matelas, couvertures et effets que j'ai fait partir pour Vedette-Républicaine; je leur ai pris nombre de chevaux, dont la majeure partie sont de gros et forts flamands, qui me sont d'une très grande utilité pour l'artillerie et le charois. J'ai en outre une prise considérable de bestiaux qui alimentent une partie de l'armée; enfin, nos frères d'armes les poussent avec toute la vigueur et l'activité qui n'appartiennent qu'à des républicains. Sous peu j'aurai j'espère, des nouvelles plus heureuses à vous annoncer et de nouveaux succès de l'armée des Ardennes.

Le représentant du peuple Levasseur est toujours avec moi; nous ne travaillons jamais sans nous être concertés, et nos opérations ainsi calculées ont tout le succès que nous avons droit d'attendre. Le courage et le zèle qu'il montre dans toutes les circonstances, est un aiguillon pour l'armée à la tête de laquelle il se montre beaucoup.

Un chasseur du 26^e régiment eut le bras emporté d'un coup de canon: il le ramasse, et avec ce sang-froid qui caractérise le vrai courage, il dit aux canoniers: *Mettez ce bras dans la gueule du canon et envoyez-le à la tête de ces bougres-là.* Telles sont ses propres expressions. S. et F.

CARBONNIÉ.

(La salle retentit d'applaudissements.)

[Armée d'Italie. Rapport du 22 flor. II.]

On a annoncé hier que nos troupes occupoient le col de Tende. On apprend aujourd'hui de la division de gauche qu'elles sont en possession du col de Fenestre, d'où elles ont repoussé l'ennemi, et lui ont fait un officier et 10 soldats prisonniers; on y établit des barraques, et déjà une pièce de canon y est placée.

Il est arrivé entre hier et aujourd'hui 52 déserteurs, et 7 officiers piémontais prisonniers de guerre, y compris 2 lieutenants-colonels, l'un desquels est chevalier de Grimaldi, pris au col de Tende.

DUMERBION (g^{ai} en chef prov.).

[Mémoire sur la prise de Saint-Laurent-de-la-Monga.]

Le 17 floréal, à 6 h. du soir, 4,000 hommes commandés par le général divisionnaire Augereau, ayant fait leur entrée en Espagne le même jour, par Costoge et le col des Horts, combattirent les espagnols à Saint-Laurent-de-la-Monga et à la fonderie des bombes et boulets qui est située sur la rivière de ce nom et à demie-lieue de Saint-Laurent. L'ennemi chassé de toutes parts, l'armée française prit possession de Saint-Laurent-de-la-Monga et de ses fonderies, de 4 pièces de canon, d'un obusier et de 2 fortes républicaines (*sic*).

Saint-Laurent, bourg muré, est un lieu où il se fabrique une grande quantité de draps, les laines y sont de bonne qualité. A la fonderie, on y confectionne 400 boulets par jour, bombes en proportion, mitrailles de toute espèce, balles, etc. Elle est très heureusement située; la rivière fait mouvoir toutes les machines, la mine de fer est sur les lieux, les charbons sont abondants, et les édifices très considérables. On assure que cet établissement a coûté à l'Espagne plus de 6 millions. Les écuries sont superbes, 100 chevaux du 15^e régiment se placent à une seule écurie et y sont au large.

Cette fonderie, la seule qui existe en Catalogne, fournissoit à la majeure partie des villes fortes d'Espagne; c'est de là que furent apportées les bombes qui nous abimèrent Bellegarde: les voitures y font tous les charois, même ceux des mines.

Il importe à la République de conserver cet établissement, qui fournira tout le midi de munitions, elles ne reviendront qu'au quart de ce qu'elles coûtent en France.

Nous avons trouvé dans ladite fonderie environ 40,000 boulets de tout calibre, environ 500 bombes, autant de fer qu'il en faut pour en fabriquer presque autant, et les outils nécessaires (1).

P.c.c : DUGOMMIER (g^{ai} en chef).

Tous ces détails sont interrompus par des applaudissements universels; ils seront insérés au bulletin (2).

(1) Débats, n^o 612, p. 63, et 613, p. 72; Mon., XX, 551; J. Mont., n^o 29; M.U., XL, 94; Audit. nat., n^o 609; Rép., n^o 156; Ann. R.F., n^o 176 et 177. Bⁱⁿ, 5 prair. et 6 prair. (suppl^t); C. Univ., 6 prair.; J. Univ., n^o 1644; Mess. soir, n^o 645; J. Perlet, n^o 610 et 611; J. Fr., n^o 608; C. Eg., n^o 645; J. Paris, n^o 510; S.-Culottes, n^o 464; Feuille Rép., n^o 326.

(2) J. Sablier, n^o 1338.